

Dossier de candidature Appel à projet Expertise – Formation



50 000€

Dans le cadre des objectifs de santé publique du PNMR4, cet APP vise à soutenir la formation des professionnels de santé et du champs médicosocial afin de mieux identifier et prendre en charge les maladies constitutionnelles rares du globule rouge et de l'érythropoïèse et à poursuivre la contribution des associations de malades à cet objectif de la filière.

Éléments du dossier de candidature

- Formulaire de candidature
- Présentation du projet (4 pages maximum)

NOM, Prénom du candidat	
Nom de la formation	

Formulaire de candidature

Ce soutien vise à :

- Financer une formation que vous souhaitez suivre
- Financer la création d'une formation que vous souhaitez proposer à vos pairs
- Autre

Précisez : _____

Nom de la formation

Public ciblé par la formation

Objectif principal de la demande

Calendrier prévisionnel (date début et fin)

Estimation du coût total du projet TTC

1. Structure porteuse du projet

Indiquez les libellés exacts et nécessaires qui doivent apparaître dans la convention, si votre projet est retenu pour le versement.

NOM de la structure	
Département	
Adresse	
Code postal	
Nom du responsable de la structure	

2. Identification du porteur du projet

NOM, Prénom	
Profession/Institution	
Département	
Adresse	
Code postal	
Téléphone	
E-mail	
Structure de rattachement	

Durée du projet (max. 12 mois)

mois

Budget total du projet

€

3. Résumé du projet (max. 350 mots)

Indiquez le contexte, l'objectif et le descriptif de votre projet

4. Intérêts/retombées pour les maladies constitutionnelles rares du globule rouge

Plan budgétaire du projet

Descriptif des coûts	Montant
Personnel	
Consommables	
Hébergement	
Déplacement	
Autres dépenses	
Budget total €	

L'achat de matériel médical n'est pas éligible au financement.

5. Autorisations et engagements

Le (la) Candidat(e) M. (Mme)

reconnâit avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement de l'appel à projets **Expertise – Formation** organisé par FilRougE-MCGRE, s'engage à le respecter et à ne pas fournir d'informations erronées à la filière. En outre, le candidat s'engage :

- A fournir un rapport de fin de projet à FilRougE-MCGRE (450 mots maximum) en année N+1 ;
- A informer FilRougE-MCGRE en cas de changement de situation (démission, désistement de l'appel à projets, incapacité d'effectuer le projet, changement de service, de centre etc.).

Lorsque ce sera pertinent, la filière se verra mentionnée par ladite mention « Avec le soutien de la Filière de Santé Maladies Rares FilRougE-MCGRE » lors de toute manifestation (congrès, conférence de presse, etc.) dans les conditions définies au préalable entre les deux parties.

Signature du candidat (Date et mention « lu et approuvé »)